
PV N°1 COMITE DIRECTEUR
Réunion du 27.09.18

Élus présents : Cécile Mazet, Béatrice Perrier, Thierry Placette, Gilles Rullière

Assistent : Laurent Greuil, Audrey Gustin

Excusés : Michel Carras, Jean-Sébastien Guiguet, Aurianne Oliveira, Benjamin Guillem, Christelle Vignes.

Ordre du jour :

- 1 - Compte rendu de la réunion sportive du 22/09
 - 2 - Mise à disposition de techniciens : missions de Sébastien Goudal et Christelle Vigne
 - 3 - Convention de partenariat Ligue Rhône Alpes du Sport Universitaire / LARAVB / Comité
 - 4 - Application des indemnités de formation
 - 5- GSD : Part "club" ? Gratuité pour les bénévoles et salariés du comité ? Compte bancaire
 - 6 - Licence encadrement : est-elle obligatoire sur les championnats dép ?
 - 7- Site internet
 - 8 - Dotation matérielle pour le combiné
 - 9 - Beach volleyades 2019
-

1- Compte rendu de la réunion sportive du 22/9

Tous les clubs sont maintenant représentés à la réunion. A noter, la présence des présidents de Pont de Beauvoisin et Crolles.

Un championnat départemental 4x4 sera mis en place avec 8 équipes en mixte et 4 en filles.

Dans l'ensemble les effectifs sont stables par rapport à la saison précédente.

Le compte rendu de la réunion sera envoyé aux clubs.

2- Mise à disposition de techniciens

Christelle Vignes : une mise à disposition va être formalisée dans une convention avec l'ASF pour des interventions au centre de formation départemental à hauteur de 100 h.

Sébastien Goudal : suite aux négociations avec la ligue, mise à disposition pour un volume de 250h (20€/heure chargée) prises en charge par le comité, avec en contrepartie les recettes de stages qui reviennent au comité. Les missions :

- Smashy : uniquement sur club en création ou en développement (prise en charge des frais de déplacement par le club ou l'école)
- UNSS : détection (visite plateau) et journées découverte
- Stages + compétitions interdép M13/M12/M11 (sélections Nord Isère)
- Clubs : intervention uniquement sur les nouveaux clubs (0 à 3 ans d'existence)
Entraînements (voire coaching) équipes jeunes (prise en charge des frais de déplacement par le club)

Formation de cadres (prise en charge des frais de déplacement par le club)

3 - Convention de partenariat Ligue Rhône Alpes du Sport Universitaire / LARAVB / Comité

Une réunion s'est tenue le 27/9. La rédaction de la convention est terminée. La signature est prévue pour début de 2019.

4- Application des indemnités de formation

Ce projet a été voté en AG de 2016. Pour l'appliquer aux clubs recevant, une fois la mutation du joueur validée, la commission Statuts et Règlement rédige un pv. Les IDF apparaissent sur l'appel de fonds envoyé aux clubs.

5- GSD

La part "club" est appliquée sur la licence.

Il est décidé d'appliquer la gratuité de la licence (encadrement) pour les bénévoles et salariés du comité.

Il faut prévoir l'ouverture d'un compte bancaire.

6 - Licence encadrement sur championnats départementaux

Pas obligatoire pour cette année. Une info par mail sera faite aux clubs et membres du CD.

7 - Site internet

Thierry propose la mise à jour du site Internet du comité (logos notamment). Laurent prépare les éléments et les transmet à Joris Placette qui mettra à jour les pages identifiées.

8 - Dotation matérielle du combiné

500€ pour la saison 2018-2019

9 - Beach volleyades

La manifestation 2019 aura lieu en Isère. Il faut mobiliser des bénévoles autour de missions clairement définies. Le référent est Sébastien Goudal.

La Secrétaire
Cécile MAZET